

UNE OFFRE DE LOISIRS POUR TOUS : ENRICHIR L'OFFRE DE LOISIRS AUX CITOYENS

Depuis quelques années, votre administration municipale offrait aux citoyens payeurs de taxes, l'opportunité de se prévaloir d'une journée de ski gratuite au Mont Avalanche ou une journée randonnée au Centre plein air. Nous modifions cette approche et allons de l'avant cette année en investissant dans une offre récréative estivale bonifiée. Le succès remporté l'été dernier avec « Le Grand Show » et Beatles Story nous incite à nous engager à nouveau cette année dans la présentation gratuite d'un spectacle estival d'envergure, accessible à un large public.

C'est donc avec plaisir que nous vous confirmons la tenue de la 2^e édition du Grand Show de Saint-Adolphe-d'Howard en juillet prochain avec **ELVIS FOREVER**. C'est un rendez-vous!



CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse par courriel à info@stah.ca. Vous devez également en aviser la commission scolaire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Sommaire	2020	2021	2022	Total
Administration	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$
Bâtiments municipaux	385 000 \$	2 970 000 \$	1 515 000 \$	4 870 000 \$
Hygiène du milieu et barrages	175 000 \$	675 000 \$	650 000 \$	1 500 000 \$
Travaux publics (voirie)	999 816 \$	650 000 \$	640 000 \$	2 289 816 \$
Véhicules	812 600 \$	45 000 \$	90 000 \$	947 600 \$
Sécurité publique	100 000 \$	110 000 \$	50 000 \$	260 000 \$
Loisirs, culture, plein air	4 833 600 \$	490 000 \$	385 000 \$	5 708 600 \$
Urbanisme et environnement	57 000 \$	577 000 \$	897 000 \$	1 531 000 \$
Grand Total	7 383 016 \$	5 517 000 \$	4 227 000 \$	17 127 016 \$

TAUX DE TAXES

	2020	2019
TAXE GÉNÉRALE PAR 100\$ D'ÉVALUATION	77,50 cents	82,94 cents
FRAIS DE GESTION	60\$	60\$
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	260\$	258\$
TAXE VERTE (Écocentre)	Maison: 45\$ (ou) Terrain: 5\$	Maison: 40\$ (ou) Terrain: 5\$
TAXE OPÉRATIONS PASAD	50\$	50\$
TOTAL - TARIFICATION GÉNÉRALE	Maison: 415\$ Terrain: 115\$	Maison: 408\$ Terrain: 115\$

TAXES : OÙ ET COMMENT PAYER ?

Vous pouvez effectuer le paiement de vos taxes de l'une des façons suivantes :

- Dans la plupart des succursales, guichets automatiques ou services Internet des institutions financières canadiennes;
- Par chèques postdatés (en inscrivant à l'endos des chèques le numéro de matricule), par la poste ou directement à nos bureaux. Si vous choisissez ce mode, vous devez nous faire parvenir les quatre chèques et les quatre talons de remise en même temps, trois jours avant la date d'échéance du premier versement;
- Par paiement direct (Interac) au comptoir de perception de l'hôtel de ville; **aucune carte de crédit n'est acceptée.**

Vous devez vous assurer que le paiement soit reçu à nos bureaux ou versé à notre compte pour la date d'échéance. Tenez compte des délais propres à chacun de ces modes de paiement. Si vous avez pris entente avec votre créancier hypothécaire pour qu'il s'occupe du paiement de vos taxes municipales, vous devez lui fournir votre compte de taxes. La Municipalité ne les transmet pas aux créanciers hypothécaires. Il vous incombe de vous assurer que les paiements soient faits à temps.

VOUS TROUVEREZ VOTRE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE DROITE DE VOTRE TALON DE REMISE. PRENEZ LE TEMPS DE LE VÉRIFIER AFIN D'ÉVITER LE RISQUE D'ERREUR.

SIPC 575	Référence/Compte :	0000000200000000	TALON DE REMISE	
N° facture	Date facture	Date d'échéance	Matricule	N° client
	2019-01-01	2019-03-15	0000-00-0000-2-000-0000	000000
Emplacement	CHEMIN DE		IMPOSITION COUR.	

Si votre compte de taxes est **supérieur à 500\$**, vous pouvez payer en 4 versements. Prenez note qu'aucun rappel ne sera envoyé.

- 1^{er} versement au plus tard le 15 mars 2020
- 2^e versement au plus tard le 15 mai 2020
- 3^e versement au plus tard le 15 juillet 2020
- 4^e versement au plus tard le 15 septembre 2020

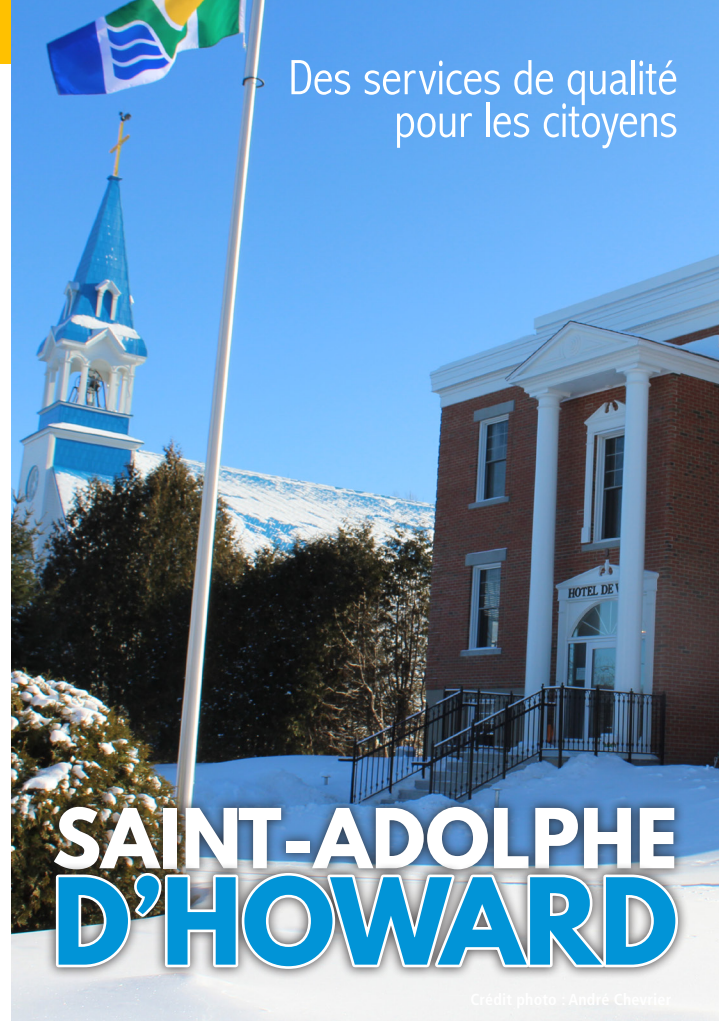
CONNAÎTRE LE BON MOMENT

POUR METTRE SON BAC AU CHEMIN



C'est la MRC des Pays-d'en-Haut qui est le maître d'oeuvre de la gestion des matières résiduelles pour les dix municipalités qui en font partie, dont Saint-Adolphe-d'Howard. Des secteurs de collecte sont déterminés pour chacune des municipalités. La desserte de Saint-Adolphe-d'Howard couvre les secteurs rose et bleu. Les calendriers de collectes pour ces deux secteurs sont accessibles via le site web de la Municipalité au :

<https://www.stadolpheedhoward.qc.ca/connaître-le-bon-moment-pour-mettre-ses-bacs-au-chemin/>
ou en format imprimé à la réception de l'hôtel de ville.



Des services de qualité pour les citoyens

SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

Credit photo : André Chevrier

NOS PRIORITÉS POUR 2020

- ✓ Poursuivre la mise à niveau du réseau routier et des infrastructures municipales
- ✓ Assurer la continuité de nos engagements dans une approche de saine gestion des finances publiques
- ✓ Offrir des services de qualité, efficaces, dans le respect de nos engagements

1881, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0
(819) 327-2044
(855) 327-2044 (sans frais)

info@stadolphedhoward.qc.ca
www.stadolpheedhoward.qc.ca
facebook.com/stadolphe





Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Permettez-moi d'abord, en mon nom personnel ainsi qu'en celui du Conseil et des employés de la Municipalité, de vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année qui débute.

Une année de consolidation

L'année 2019 fut celle des réalisations et des projets, débutant avec la mise en service de la nouvelle desserte en eau potable du secteur village. Nos citoyens disposent maintenant d'une eau potable de qualité, en quantité. Notre administration a également réalisé plusieurs travaux de réfection de routes, dont les chemins Val-des-Monts, Beauchamp, Bois-Francis, etc. Au plan des loisirs, la Municipalité a tenu des événements rassembleurs, tels la Fête nationale, le spectacle Hommage aux Beatles et la Traversée des Trois-Lacs, qui ont connu de grands succès.

L'année 2020 sera celle de la consolidation et de la continuité. Les travaux de réfection des chemins demeurent une priorité. Nous allons également assurer l'optimisation et le renouvellement des équipements de la voirie municipale. Quant à notre positionnement récréotouristique, il sera non seulement maintenu, mais nous entendons le propulser vers de nouveaux sommets.

Nous débutons l'année 2020 avec l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle triennal d'évaluation. La valeur du rôle appliqué par la MRC des Pays-d'en-Haut pour notre territoire est maintenant fixée à 1 094 803 300\$, soit une hausse moyenne de 11% par rapport à l'ancien rôle. En considérant cette nouvelle réalité, le conseil municipal a revu l'ensemble des éléments de la taxation générale. Au final, le taux de taxe générale est réduit de plus de 6,5% par rapport à 2019.

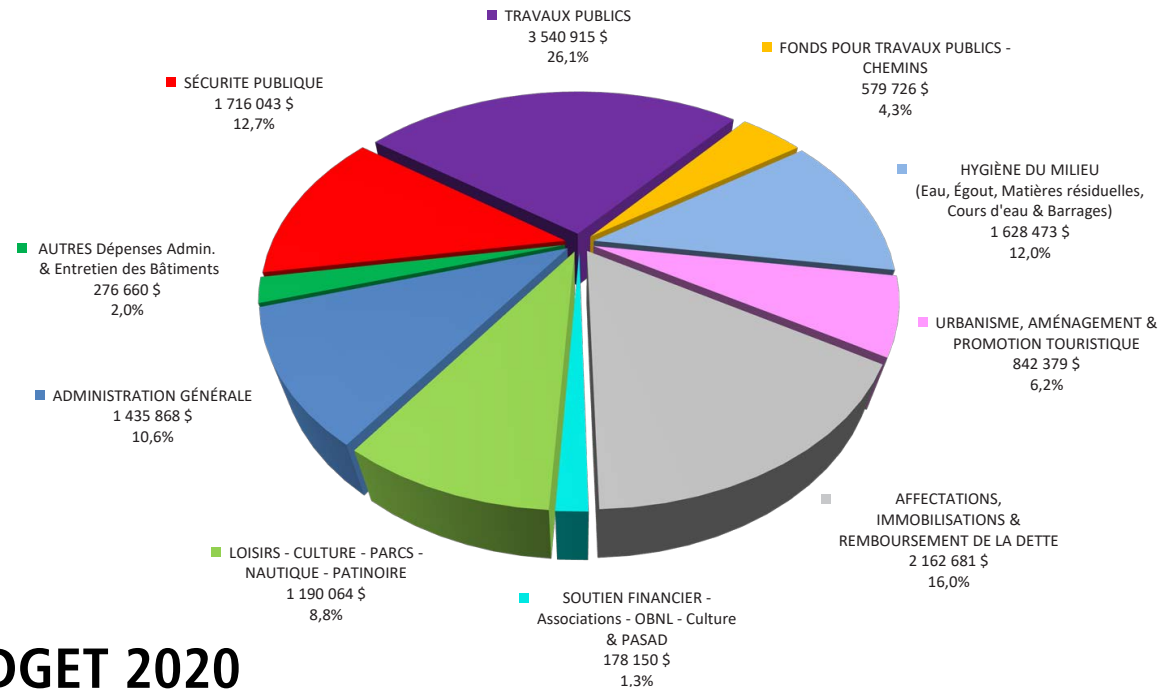
Budget 2020 : un budget orienté vers la continuité

Nous déposons pour 2020 un budget qui représente la continuité dans nos engagements et notre approche de saine gestion des finances publiques. Le taux de taxation 2020 est établi à 0,7750\$/100\$ en 2020, comparé à 0,8294\$/100\$ en 2019, soit une déduction de 5 sous. Par ailleurs, le compte de taxes citoyen sera influencé par l'effet haussier de l'application du nouveau rôle d'évaluation. Ainsi, une résidence évaluée à 200 000\$ en 2019 sera majorée à 222 000\$ en 2020, tandis que son compte de taxes subira une hausse d'un peu plus de 65\$.

Soyez assurés que vos élus, de même que tout le personnel de la Municipalité, travaillent à tout mettre en œuvre pour offrir aux citoyens de Saint-Adolphe-d'Howard, des services de qualité, efficacement, dans le respect de nos engagements.

Votre maire,

Claude Charbonneau



BUDGET 2020

DÉPENSES	2020	2019
Administration, finances et services aux citoyens	1 435 868 \$	1 304 735 \$
Autres administration et entretien des bâtiments	276 660 \$	256 837 \$
Sécurité publique	1 716 043 \$	1 677 013 \$
Travaux publics	3 540 915 \$	3 461 720 \$
Fonds pour travaux publics - pour les chemins	579 726 \$	657 339 \$
Hygiène du milieu (eau, égout, matières résiduelles)	1 628 473 \$	1 496 237 \$
Urbanisme, environnement et revitalisation	643 084 \$	538 753 \$
Promotion touristique et communications	199 295 \$	169 328 \$
Soutien financier (communautaire, culture, lacs)	58 150 \$	56 150 \$
PASAD (Plein air Saint-Adolphe-d'Howard)	120 000 \$	135 000 \$
Récréotouristique, loisirs, culture et plein air	1 190 064 \$	1 120 674 \$
Immobilisations (à même le budget courant)	0 \$	0 \$
Affectation surplus et réserves	464 258 \$	192 957 \$
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES	11 852 536 \$	11 066 743 \$
Remboursement dette - portion subventions	138 329 \$	168 626 \$
Dettes (capital et intérêts) et frais de financement	1 560 094 \$	1 442 897 \$
TOTAL DES DÉPENSES INCLUANT LA DETTE	13 550 059 \$	12 678 266 \$